

Réforme du taux d'intérêt du Plan d'épargne logement

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a signé, le 25 janvier 2011, un arrêté modifiant le taux d'intérêt du Plan d'épargne logement (PEL) avec :

- une rémunération plus attractive : pour les PEL ouverts à compter du 1^{er} mars 2011, le taux d'intérêt sera révisé chaque année, selon une formule reposant sur des taux swap, calculé par la Banque de France, le taux est indexé sur la situation économique avec un taux plancher à 2,5 % ;
- une fiscalité plus lisible : les prélèvements sociaux seront débités chaque année et non plus au moment de la clôture du PEL ou au 10^{ème} anniversaire ;
- une prise en compte des impacts environnementaux : la prime d'Etat qui est versée aux épargnants qui souscrivent un prêt immobilier en sortie de PEL sera modulée selon l'impact environnemental : 1 525 € pour les logements verts, 1 000 € pour les autres.

La réforme ne s'applique pas aux anciens plans dont le taux est fixé à 2,5 % depuis août 2003.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Nouvelles autorités européennes de supervision

Les trois nouvelles autorités européennes de supervision des marchés, de la banque et des assurances* installées début janvier 2011 ont désigné leurs dirigeants :

- le Néerlandais, Steven Maijor, à l'Autorité des marchés financiers et valeurs mobilières (AMF) installée à Paris ;
- le Portugais, Gabriel Bernardino à l'agence européenne pour les assurances et les pensions professionnelles (AEAPP) basée à Francfort ;
- l'Italien, Andrea Enria à l'agence bancaire européenne des banques (AEB) installée à Londres.

Le Comité européen des risques systémiques (CERS), dirigé pendant les cinq premières années par le Président de la BCE (Banque centrale européenne), a tenu sa première réunion le 27 janvier 2011 à Francfort, sous l'égide de son Président, Jean-Claude Trichet, et de Mervyn King son premier vice-président, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

*(cf. Lettre de l'Institut d'émission de septembre 2010)

Comité national SEPA

Le Comité national SEPA, réuni le 13 janvier 2011, a accepté le calendrier pour l'achèvement de la migration au virement SEPA à juin 2013, et au prélèvement SEPA à juin 2014. Il a cependant exprimé ses inquiétudes sur les exigences techniques et tarifaires imposées par le projet de règlement européen publié par la Commission européenne le 16 décembre 2010.

Outre-mer

1 - Dossier législatif

➤ *Habitat informel*

La proposition de loi portant dispositions particulières relatives à l'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

➤ *Collectivités de Guyane et de Martinique*

La ministre chargée de l'outre-mer a présenté en Conseil des ministres du 26 janvier 2011 un projet de loi organique portant diverses mesures relatives aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ainsi qu'un projet de loi relatif aux collectivités de Guyane et de Martinique.

Ces textes mettent en œuvre l'évolution institutionnelle souhaitée par les électeurs guyanais et martiniquais, qui ont choisi le 24 janvier 2010 la création d'une collectivité unique qui exercera les compétences dévolues au département et à la région. La première élection des membres des assemblées de Guyane et de Martinique aura lieu avant le 1^{er} janvier 2013.

Les textes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

2 – Grappes d'entreprises

Le comité de sélection du second appel à projet pour les grappes d'entreprises, piloté par la DATAR, a retenu cinq projets localisés en outre-mer parmi les 187 déposés au niveau national, soit Guyane (1), Nouvelle-Calédonie (2), Martinique (2). Ces projets viennent s'ajouter aux trois projets retenus en 2010.

Publications

L'emploi dans les DOM entre 1997 et 2007 : une croissance marquée par les dispositifs d'exonération spécifiques

La note n° 007 réalisée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011-007.pdf>

Publications IEDOM

1 – Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Dans la collection «Les notes de l'Institut d'émission »

2 – Le microcrédit à la Martinique : un appui au dynamisme de la création d'entreprises ;

3 – Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin : à la rencontre d'une forte demande

Dans la collection Note expresse série « Eclairage », n° 86 et 87

Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

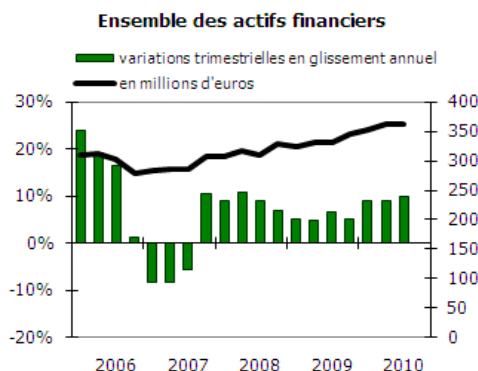
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Evolution contrastée de l'activité financière et bancaire au 3^{ème} trimestre 2010

L'activité financière et bancaire de la place, au troisième trimestre 2010, se caractérise par la stabilité de l'encours des actifs détenus par les agents économiques mahorais et une croissance des encours de crédit qui ne profite qu'aux établissements de crédit installés localement ; depuis le début de l'année 2010, les établissements non implantés affichent un repli continu de leurs activités locales.

Stabilité de la collecte d'épargne, après trois trimestres de hausse...

Après avoir enregistré trois trimestres consécutifs de nette hausse (entre +2,5 % et +4,2 %), la collecte de l'épargne marque le pas et ne progresse que de 0,2 %. L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte atteint ainsi **364 millions d'euros**. Sur un an, la tendance à la hausse reste toutefois soutenue, l'encours progressant de 9,8 % soit +32,5 millions d'euros (après +6,6 % soit +20,6 millions d'euros entre septembre 2008 et septembre 2009).

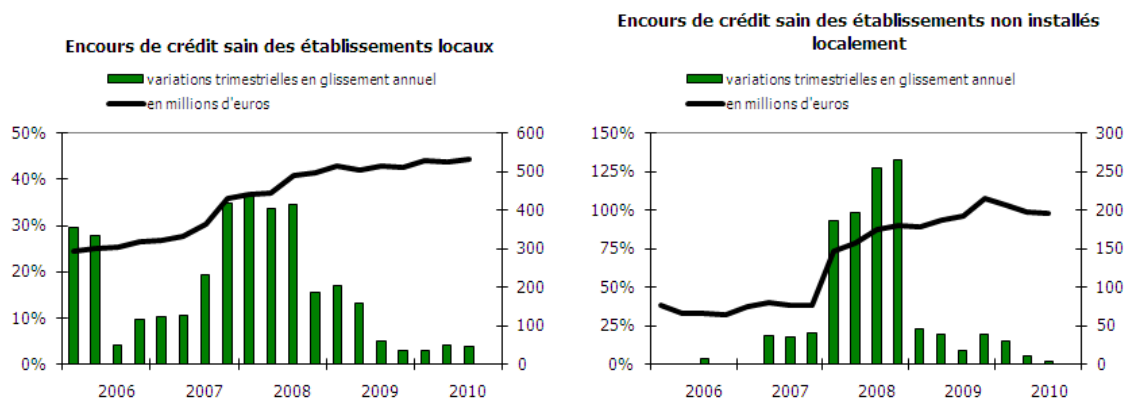


... et évolution contrastée des financements bancaires.

Au 30 septembre 2010, le **montant total des concours octroyés** par l'ensemble des établissements de crédit intervenant à Mayotte s'établit à **759 millions d'euros**, en progression de 1,4 % (après -2 % le trimestre précédent).

L'encours brut total des crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL) s'élève à 562 millions d'euros, en progression de 2,3 % sur le trimestre. La tendance sur un an est également positive : +4,3 % entre septembre 2009 et septembre 2010 (après +6,1 % entre septembre 2008 et septembre 2009).

Pour sa part, l'activité des établissements de crédit non installés localement (ECNIL), qui s'était fortement développée en 2008 et 2009 (+18 %), semble enregistrer un fléchissement sensible en 2010 : au 30 septembre, et pour le troisième trimestre consécutif, l'encours brut se contracte de 1,2 %, à 197 millions d'euros.



BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Economie

Le 3 janvier 2011, le Directeur général de l'AFD, M. Dov Zerah, et le Président Directeur général d'OSEO, M. François Drouin, ont signé une convention de partenariat ayant pour objet l'accompagnement du développement des entreprises de l'ensemble de l'Outre-mer, y compris Mayotte. Les divers produits proposés visent à faciliter le financement des investissements immatériels des entreprises et leurs besoins en fonds de roulement, avec un différé de remboursement, sans garantie.

Tourisme

Avec l'inauguration de l'hôtel Maharadja à Mamoudzou, ce sont 71 chambres qui viennent étoffer le parc d'hébergement touristique de Mayotte, toutefois encore largement déficitaire. Pour pallier ce déficit, la préfecture et le conseil général ont lancé un appel à projets hôteliers sur 4 sites parmi les 9 identifiés comme porteurs pour le développement touristique de l'île. Les projets devront intégrer le respect de l'environnement tout en favorisant le développement durable et l'économie locale.

L'attaque d'un bateau de croisière, le « Spirit of adventure », par des pirates, lors de sa traversée vers Mombassa après une escale à Nosy Be, risque de compromettre la desserte de Mayotte. En effet, dans l'attente d'éclaircissements sur les circonstances de cette attaque, les organisateurs de ces croisières ont d'ores et déjà suspendu leurs prochaines escales à Mayotte.

Environnement

Un an après la signature par Président de la République du décret créant un parc naturel marin à Mayotte, l'équipe dirigeante du parc a inauguré le 18 janvier 2011 ses nouveaux locaux situés à Iloni.

Prix à la consommation

La première réunion de l'observatoire des prix et des revenus de l'année 2011 s'est tenue le 18 janvier. Elle a permis de présenter les travaux réalisés notamment par l'unité territoriale des services de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (UTCCRF). Les thématiques abordées ont concerné :

- le fonctionnement du marché du gaz à Mayotte : les produits commercialisés sur l'île souffrent d'un écart de prix important par rapport à ceux commercialisés à La Réunion ;
- la distribution de l'eau à Mayotte, dont les tarifs équivalent à ceux de la métropole ;
- l'observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les DOM et dans les collectivités de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon : les tarifs des services bancaires sont restés relativement stables à Mayotte.

La réforme de la taxe locale sur l'électricité (TLE), dite loi NOME du 7 décembre 2010, visant à harmoniser la taxation des produits énergétiques en Europe, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. La taxe sur la consommation finale de l'électricité (TCFE), exprimée en €/kWh, collectée par Electricité de Mayotte (EDM) au profit de la Collectivité départementale, remplace la TLE. Pour faire face à l'augmentation des charges liée à l'obligation d'acheter l'électricité produite par les panneaux solaires, les pouvoirs publics ont augmenté la contribution de service public de l'électricité (CSPE) qui passe de 0,45 à 0,75 centime d'euro/kWh. La réforme de la TLE et l'augmentation du CSPE se traduisent par une augmentation du montant de la facture de 3,2 % pour le consommateur final.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		déc.-10	112,4	0,2%	2,6%
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		sept.-10	11 429	13,0%	7,5%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-10	22 755	-47,6%	-24,4%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-10	365 831	6,6%	3,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-10	813	-24,1%	39,0%
		cumulées	déc.-10	10 062	8,8%	81,5%
	Taux de couverture	mensuels	déc.-10	3,57%	1,11 pt	1,63 pt
		cumulés	déc.-10	2,75%	0,05 pt	1,19 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	déc.-10	521	0,8%	34,7%
		cumulés	déc.-10	5 928	-	24,2%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-10	26 784	-29,6%	-22,5%
		cumulés	déc.-10	279 932	-	9,5%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	déc.-10	37,2	19,5%	-39,2%
	(départs)	cumulés	déc.-10	512,9	-	17,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-10	9 337	179,8%	27,9%
		cumulées	déc.-10	83 628	-	-12,7%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-10	37 043	0,2%	4,9%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	déc.-10	21 180	12,7%	9,4%
		cumulées	déc.-10	21 180	-	9,4%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	janv.-11	68	-32,0%	7,9%
		cumulés	janv.-11	68	-	7,9%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	janv.-11	15	200,0%	-46,4%
		cumulés	janv.-11	15	-	-46,4%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	déc.-10	7,4	110,7%	-29,8%
		cumulés	déc.-10	59,5	-	-33,1%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-10	44,3	80,6%	-35,2%
		cumulées	déc.-10	397,8	-	-31,0%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6967%	0,5777%	0,4902%	0,6672%	0,7940%	1,0180%	1,2540%	1,5500%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,82%	3,05%	3,39%	3,50%	3,02%	3,25%	3,59%	3,70%

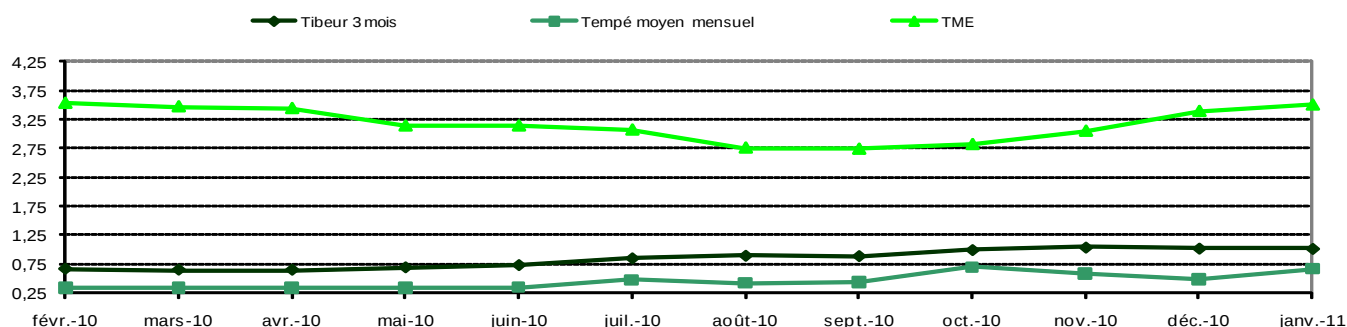
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,51%		
Prêts à taux variable	4,96%		
Prêts relais	5,88%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,31%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	19,67%	Découverts en compte (1)	13,77%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	7,77%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

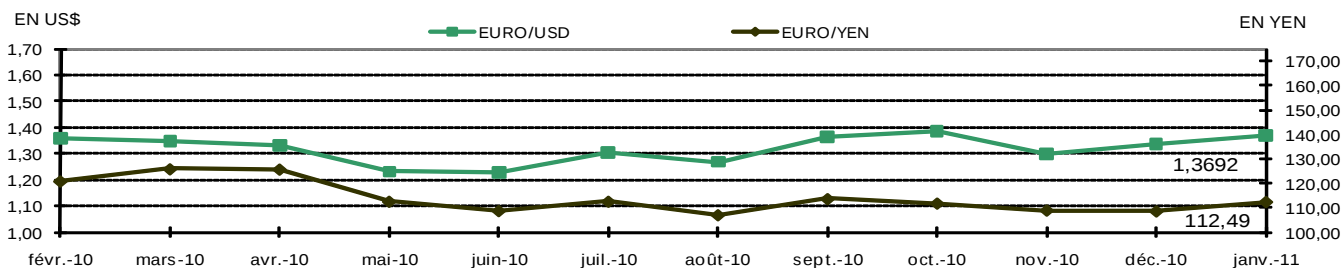
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3692	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8458	EURO/SRD (Surinam)	4,49790
EURO/JPY (Japon)	112,4900	EURO/BWP (Botswana)	9,20320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43980
EURO/CAD (Canada)	1,3679	EURO/SCR (Seychelles)	16,6915	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,0443
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86090	EURO/MUR (Maurice)	40,4470	EURO/BBD (La Barbade)	2,72600
EURO/SGD (Singapour)	1,7534	EURO/BRL (Brésil)	2,2962	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,72320
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6762	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,85370	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2807,78	EURO/XCD (Dominique)	3,6801	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Avenue de la préfecture - BP 500 - 97600 MAMOUZOU

Achevé d'imprimer le 8 février 2011 - Dépôt légal : février 2011 - ISSN : 1240 - 280X